

PROCES-VERBAL de la séance de CONSEIL MUNICIPAL

du 28 MARS 2022

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Claudine ROUSSEAUX, Maire. Eu égard à la crise sanitaire, toutes les dispositions nécessaires (gestes barrière, masques, gel, distanciation) ont été strictement respectées.

Secrétaire de séance : M. Alain HARBULOT

Présents : MM Claudine ROUSSEAUX Maire (Pouvoir de Gladys BLONDELLE) – Alain HARBULOT (Adjoint) (Pouvoir de Thérèse FRANCISCO) – Maria KUENTZ (Adjointe) – Christophe PIERRE (Adjoint) – Valérie VERCAEMPT (Adjointe) – BENMIMOUN Patricia – BETHERY Céline - DEBAILLEUX Jean-Michel - LALINNE Stéphanie – MORA Muriel – VIE Ludovic - PRUDHOMME Pascal –

Absents excusés : Gladys BLONDELLE – RANDONNEIX Régis – FRANCISCO Thérèse.

Compte de gestion 2021 – Budget principal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les résultats du compte de gestion 2021 en adéquation avec ceux du compte administratif 2021.

Compte de gestion 2021 – Budget immeubles commerciaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les résultats du compte de gestion 2021 en adéquation avec ceux du compte administratif 2021.

AFFECTATION DU RESULTAT 2021 – Budget principal

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote l'affectation suivante :

FONCTIONNEMENT :

Résultat cumulé de l'exercice 2020 =	1 038 971.82 €
Affectation du résultat 2020 =	298 349,31 €
Résultat cumulé reporté au BP 2021 =	740 622.51 €
Résultat de l'exercice 2021 =	110 111.65 €
Résultat de clôture =	846 557.86 €

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice 2020 =	94 152.69 €
Résultat de l'exercice 2021 =	- 37 689.67 €

Résultat de clôture = 56 463.02 € (001 – IR)

Restes à réaliser :

Dépenses = 221 882 €

Recettes = 182 075 €

Besoin de financement = Néant

Ligne 001 – Investissement recettes = 56 463.02 € (solde d'exécution de la section d'investissement)

Ligne 002 – Fonctionnement recettes = 846 557.86 €

Ligne 1068 = excédent de fonctionnement capitalisé = /

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – Budget principal

Après présentation par le Maire des résultats de l'exercice 2021 et de l'affectation du résultat, les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité (le Maire ne participant pas au vote), le Compte administratif 2021.

AFFECTATION DU RESULTAT 2021 – budget annexe « Immeubles commerciaux »

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, vote l'affectation suivante :

FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice **2020** = - 1 965.69 €

Résultat de l'exercice **2021** = - 1 145.64 €

Résultat de clôture = - **3 111.33 €**

INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice **2020** = 131 608.87 €

Résultat de l'exercice **2021** = - 130 064.27 €

Résultat de clôture = 1 544.60 € (001 – IR)

Restes à réaliser :

Dépenses = 81 235 €

Recettes = 100 275 €

Besoin de financement = Néant

Ligne 001 – Investissement recettes = 1 544.60 € (solde d'exécution de la section d'investissement)

Ligne 002 – fonctionnement dépenses = - 3111.33 €

Ligne 1068 = excédent de fonctionnement capitalisé = /

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – Budget annexe « Immeubles Commerciaux »

Après présentation par le Maire des résultats de l'exercice 2021 et de l'affectation du résultat, les membres du Conseil Municipal ont approuvé à l'unanimité (le Maire ne participant pas au vote), le Compte administratif 2021.

Convention pour la participation aux frais relatifs aux distributions d'aides alimentaires assurées à WITRY-LES-REIMS

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une distribution d'aide alimentaire est organisée par le Centre Communal d'Action de WITRY-LES-REIMS, généralement une fois par semaine sur la période de décembre à mars, soit un maximum de 18 distributions.

Une distribution d'aide alimentaire de la Banque Alimentaire est organisée par le Centre Communal d'Action Sociale de WITRY-LES-REIMS, une fois tous les 15 jours, sur la période d'avril à novembre soit environ 18 distributions.

Ce service nécessite la mise à disposition par la Commune de WITRY-LES-REIMS :

- De la salle des fêtes communale,
- Du personnel qui en assure l'entretien,
- Du personnel chargé de la logistique,
- Et pour la Banque alimentaire, d'un véhicule.

Pour toutes ces prestations, le Maire demande au Conseil Municipal, de l'autoriser à signer une convention fixant la répartition des frais occasionnés par ces distributions durant l'année N-1 selon le nombre de passages réellement effectués par le ou les familles et en fonction de leur composition.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise son Maire à signer ladite convention.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'UKRAINE

Eu égard au conflit qui se déroule actuellement en Ukraine, après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 1500 €.

Cette dépense imputée à l'article 6713 du budget sera versée au Fonds d'Actions Extérieures des Collectivités Territoriales (FACECO) selon les directives fournies par la Trésorerie de FISMES.

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire constate que la cabine téléphonique installée au Champ Vert devait être un lieu d'échanges, mais est plutôt désormais un dépotoir. Elle demande au

Conseil Municipal l'autorisation de l'enlever. Après discussion, l'ensemble des membres est favorable hormis 1 abstention (V. VERCAEMPT).

En 2021, la Commune avait eu recours à une entreprise d'espaces verts pour tondre les pelouses. Le Maire propose à l'Assemblée de recruter un saisonnier à raison de 20 heures par semaine.

Alain HARBULOT annonce qu'une chasse aux œufs organisée par le Conseil Municipal Junior, aura lieu le 16 avril prochain. Les cartons d'invitation seront transmis via les carnets de liaison scolaires.

La prochaine réunion du Conseil Municipal Junior aura lieu le 3 mai 2022 à 16 h 45.

Monsieur Pascal PRUDHOMME estime qu'il y a des problèmes de communication en interne et souhaite la création d'un groupe « Whatsapp spécial Elus »

Il demande que le mur situé derrière l'église et mitoyen avec sa propriété soit nettoyé car le lierre endommage les pierres.

Maria KUENTZ doit revoir la date de livraison des plantes pour que le Conseil Municipal Junior puisse y participer. (Probablement vers le 20 mai).

Elle a rencontré trois membres du Comité « Loivre en transition » pour évoquer le devenir du jardin partagé et son entretien.

Une fête de la Nature aura lieu du 18 au 22 mai 2022 au cours de laquelle des actions de développement durable seront menées.

Muriel MORA rappelle que le trottoir sis à hauteur du 23 bis rue de Courcy est défoncé et par conséquent dangereux.

Elle demande ce qui est prévu à la place du silo qui va être prochainement démoli. Le Maire répond que rien n'est encore défini car les terrains appartiennent aux Voies Navigables de France qui n'ont pas pour objectif de vendre.

Christophe PIERRE informe que des travaux sont prévus sur le local de stockage du Comité des Fêtes. De plus, il a rendez-vous avec les services départementaux pour effectuer une visite de sécurité et étudier les éventuels aménagements à faire sur le CD 30.

Le Maire lui rappelle qu'Alain HARBULOT est en contact avec les mêmes services depuis un an. Christophe PIERRE l'invite à être présent lors du rendez-vous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.